



Compte rendu réunion bureau du 31 05 2023

Présents : JEAN PAUL, GUY, PIERRE, PATRICK, JEANNOT R , MICHEL, DOMINIQUE, DANIEL

Absent non excusé FRANKI

Ordre du jour respecté

Confirmation par appel téléphonique de la démission de Franki du bureau, attendons son courrier de confirmation

**Bilan du concours du 11 ami satisfaction générale, nous rentrons dans nos frais, subvention spéciale, buvette et bien sur tombola du chef Pierre;
Malgré une satisfaction globale nous devons revoir l'organisation en générale, points particuliers à mieux gérer.**

Finances toujours beau fixe un rv doit être programmer avec notre banque pour finaliser les transferts de compétence JP, GUY et Michel

L'INAUGURATION tous les membres du club sont invités le 07 juin à partir de 18 h pour l'inauguration par Monsieur le MAIRE de notre POLE HOUSE voir organisation au club

Pour les membres du bureau présence au terrain le 07 dès 14 pour la mise en place, bénévoles acceptés

ATTENTION LES CLOS SERA FERME LE VENDREDI 02 JUIN 18/20 joueurs au concours de Mèze et LE 07 JUIN (mise en place de l'inauguration l'organisation a été définie chacun a son rôle)

Indépendance électrique nous devons demander à la Mairie de nous isoler de la Pétanque pour l'alimentation électrique, nous ne pouvons pas prendre le risua de coupure (congel) DS informera Monsieur GASC.

Bilan des concours fédéraux, en progrès de meilleurs résultats en individuels, doublette et quadrettes mais "peut encore mieux faire"

**Concours de MEZ LE 10 JUIN
Plusieurs équipes engagées de Marseillan**

SEMI NOCTURNE DU 14 JUIN 17 h/ 22 h A LA MELEE décision de l'ouvrir sur l'extérieur sur invitation, de bon retours , s'inscrire dès maintenant auprès du club les jours d'ouverture ou de Guy par mail
Inscription 5 euros, repas 10 euros grillades saucisses JP, frites Pierre, fromage, glace (rhum/raisin....)achats Dom et Daniel

CONCOURS DE JUILLET bien que nous n'ayons pas eu le temps de finir le concours sur invitation aura bien lieu GUY se chargeant de l'organisation, Les informations vous seront transmises dans la 2eme décade de juin

AS 2023/2024

Le club décide de maintenir 2 équipes

Compte tenu de joueurs toujours plus nombreux, le club décide de demander à chaque licencié 23/24 souhaitant participer aux AS de s'inscrire au CLUB dès le 19 juin feuille d'inscription au pole-house

De même nous demandons aux volontaires désirant assumer le capitanat de l'une des équipes dans le respect de ce qui est primordiale pour notre club et pour Marseillan, le respect et la convivialité, de se faire connaître par inscription par mail ou au club house dès le 19 juin

A notre prochaine réunion de bureau le 28 juin en fonction des inscrits et des volontaires pour le capitanat , nous déciderons si nécessaire par tirage au sort des 2 capitaines retenus et leur demanderons de former leurs équipes, une fois les équipes formées par les capitaines nous demanderons à chaque joueur son accord pour participer dans l'équipe retenue

Nous pensons que c'est une bonne procédure pour éviter tout commentaires désobligeants et pénibles à supporter tout une saison

Attention toutefois la prise de licence ne donne pas obligation de participer à une AS

PROCHAINE REUNION DE BUREAU LE 28 JUIN (impératif pour l'organisation de note concours de début juillet)

Daniel

le 1er juin 2023